



INFORMATION DU PATIENT AYANT ETE EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE ATTEINTE DE LA ROUGEOLE

Plaquette éditée par le CCLIN PARIS-NORD juin 2010, modifiée avec les bonnes pratiques du ministère de la santé mars 2018

La rougeole est une maladie hautement contagieuse qui cause de la fièvre et des boutons rouges. Les complications de la rougeole peuvent parfois nécessiter une hospitalisation.

QUELS SONT LES MODES DE TRANSMISSION ?

Le virus de la rougeole se développe dans le nez et la gorge des personnes infectées et se transmet par l'air quand une personne infectée éternue, tousse ou parle.

Il peut persister dans l'air jusqu'à 2 heures.

Une transmission est également possible par contact avec des sécrétions (salive, écoulement nasal)

Les personnes ayant la rougeole peuvent transmettre la maladie de 5 jours avant à 5 jours après l'apparition des boutons.



QUELS SONT LES SYMPTOMES ET QUAND APPARAISSENT-ILS ?

Les symptômes peuvent commencer à tout moment de 7 à 18 jours après avoir été en contact avec une personne atteinte de rougeole. Au début, la rougeole ressemble à un rhume. Une toux, une fièvre, le nez qui coule, et des yeux rouges et larmoyants sont courants.

Ces symptômes apparaissent en général 10 à 12 jours après exposition à une personne infectée.

Quelques jours plus tard, des boutons rouges apparaissent sur le visage, puis se répandent sur le reste du corps.

QUE PUIS-JE FAIRE POUR PREVENIR LA ROUGEOLE ?

La prévention de la rougeole passe par la vaccination. Le calendrier vaccinal a été modifié en 2009 pour être adapté aux données épidémiologiques et à l'objectif d'élimination de la rougeole. La vaccination se fait lors de la petite enfance (entre 12 à 18 mois) en 2 injections de vaccin appelé ROR (car il protège également contre les Oreillons et la Rubéole). Pour l'adulte jeune en fonction de sa date de naissance avant ou après 1980, un ou deux vaccins de rattrapage est possible conformément au calendrier vaccinal.

QUE FAIRE EN CAS DE CONTACT AVEC UNE PERSONNE ATTEINTE DE ROUGEOLE ?

Parmi les personnes ayant côtoyé le malade pendant sa période de contagiosité (5 jours avant, jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption), sont pris en compte :

Les contacts proches :

- > entourage familial (personnes de la famille vivant sous le même toit) ;
- > enfants et adultes de la même section en crèche ou en halte garderie ;
- > enfants et adultes exposés au domicile de garde quand le cas est gardé par une assistante maternelle.

Les contacts dans les autres collectivités : personne, enfant ou adulte, ayant partagé la même collectivité, notamment :

- > école, collège, lycée, internat, lieu de travail... : personnes ayant fréquenté de manière concomitante les mêmes locaux que le malade (classe, cantine, dortoir, bureau...), quelle que soit la durée.

Il est nécessaire de s'adresser rapidement à son médecin traitant. Celui-ci vérifiera si vous avez eu la rougeole et si vous avez été vacciné. Le cas échéant, une mise à jour de votre vaccination pourra vous être prescrite.

Si cette mise à jour est réalisée dans les 72 h qui suivent le contact, elle peut parfois éviter la survenue de la maladie chez les personnes non immunisées.

Si vous devez vous rendre chez votre médecin traitant, prévenez-le afin qu'un masque puisse vous être proposé en salle d'attente pour ne pas contaminer d'autres personnes.

QUELLES MESURES SONT A PRENDRE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE ROUGEOLE ?

Il n'existe aucun traitement spécifique mais seulement des médicaments pour atténuer les symptômes. Des mesures d'hygiène sont à respecter pour éviter la transmission du virus.

En cas d'hospitalisation, des mesures seront mises en place par le personnel soignant.

A domicile, durant la période de contagiosité, il faut éviter les contacts avec l'entourage (en particulier les enfants non vaccinés), et aérer les pièces régulièrement. Si vous avez besoin de vous déplacer, il est nécessaire de porter un masque.

Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon ou utilisez un produit hydro-alcoolique.

NB : un document à destination des professionnels de santé est disponible en PJ de ce document.